

La politique

option
latin-grec



L'Antiquité revient sur la place publique avec ses termes et ses concepts. Petite terminologie choisie

EMMANUEL MACRON en est sans doute convaincu, à la fin de ce mois de décembre agité : la roche Tarpéienne est proche du Capitole, il n'y a qu'un pas de la réussite à l'échec. Lui qui est né à la politique parce qu'il avait su saisir le bon moment est maintenant puni pour sa démesure, disent les observateurs. Du *kairos* à l'*hubris*. Mais sans oublier Jupiter...

On pourrait s'amuser de ces clins d'œil à l'Antiquité qui ponctuent le mandat présidentiel et n'y voir que le jeu du hasard ou des effets de salonnards. C'est pour partie

vrai. Ce retour d'un lexique emprunté à des mondes lointains tient d'abord de l'appétit des commentateurs pour la nouveauté. Et même trouvé chez Aristote, soit vieux de vingt-quatre siècles, le *kairos* a évidemment quelque chose de frais.

Mais on pourrait aussi être plus sérieux et considérer que ce goût pour l'antique est le symptôme de la crise que nous traversons – crise politique, mais aussi, plus profondément, crise démocratique, qui nous contraint à questionner en profondeur nos institutions. Après tout, si Athènes

a inventé le pouvoir au peuple (« *demokratia* »), Rome a fondé la République (« *res publica* »). Le monde des Anciens n'est pas le nôtre, mais les notions forgées il y a plus de deux mille ans continuent de donner forme à nos façons de penser. Les « gilets jaunes » n'ont-ils pas proclamé qu'ils étaient « le peuple » ? Les ambiguïtés de la notion sautent aux yeux si l'on en revient aux distinctions qu'opéraient le grec (entre *dèmos* et *ethnos*) et le latin (entre *populus*, *plebs* et *vulgus*). De même, sans prétendre fournir de conclusion sur la nature du populisme,

on aura profité à examiner le rôle des tribuns de la plèbe, à Rome, ainsi que leur legs contemporain. Et, quant à la nature autoritaire de certaines démocraties, la longue histoire de la dictature et du césarisme nous rappelle que l'illibéralisme n'est pas d'invention récente. Allons donc vers le passé avec les questions du présent, car, comme le disait l'historienne Nicole Loraux, tout ce que l'on risque, c'est de « revenir vers le présent lesté de ce que l'on a appris dans le passé ». On tente ! ♦

JULIE CLARINI

ILLUSTRATIONS : GIUSEPPE RAGAZZINI

Populus

« Le peuple, c'est la fraction qui ambitionne d'être le tout »

Pour saisir pleinement le sens des termes « peuple » et « démocratie », le philosophe Gérard Bras revient sur les distinctions lexicales pratiquées dans l'Antiquité : « populus », « plebs », « vulgus » à Rome ; « dêmos », « ethnos », « génos » à Athènes

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIE CLARINI

Gérard Bras est philosophe. Il a mené dans son nouvel ouvrage, *Les Voies du peuple. Eléments d'une histoire conceptuelle* (éd. Amsterdam, 368 p., 20 euros), une enquête sur les usages du terme « peuple » et de l'appel au peuple en politique, du XVIII^e siècle à nos jours. Saisir le sens du mot implique de faire jouer les distinctions qui nous viennent de l'Antiquité.

La notion de peuple est embarrassante, celle de populisme aussi. Pour amorcer la réflexion, on peut revenir à la façon dont Rome a pensé le peuple. Quelles sont les grandes catégories structurantes ?

Le latin distingue trois termes : le *populus*, qui a une signification essentiellement politique, puisqu'il désigne les hommes libres non patriciens qui faisaient partie de la légion. La *plebs* désigne, à rebours, tous ceux qui n'appartiennent pas au *populus* tout en n'étant pas esclaves, soit les plus pauvres, les *proletarii*. On a donc une distinction bien marquée entre une signification militaro-politique et une signification sociale. Et, enfin, il y a un troisième terme, *vulgus*, qui qualifie péjorativement le peuple par son ignorance, son inculture. On glisse évidemment facilement du statut social de pauvre au statut culturel de vulgaire. Le français a perdu ces distinctions. Mais les connotations restent là : quand on parle de populisme,

par exemple, on suggère que le peuple est ignorant et xénophobe (*vulgus*) et que le démocrate décide, lui, par la volonté du peuple (*populus*). Cicéron donne une définition du *populus* dans *De republica* : il dit que le peuple, c'est l'ensemble de ceux qui reconnaissent les principes du droit. Or, ce qui est intéressant, c'est que la modernité va renverser ce principe : le peuple, c'est celui qui fait le droit. Chez les Anciens, le droit est établi par la raison ; chez les Modernes, c'est le produit d'une volonté collective.

« En juin 1789, Mirabeau se fait le promoteur du mot "peuple" en raison de sa pluralité de sens, parce qu'il permet de jouer de l'un et de l'autre dans les discours politiques »

Néanmoins, la notion de « droits de l'homme » de 1789 soutient qu'il y a des droits imprescriptibles, dont la résistance à l'oppression, qui doivent être garantis par la république.

Et n'oublions pas qu'en face du peuple il y a les patriciens. Un épisode est crucial dans ce face-à-face : c'est le retrait de la plèbe sur l'Aventin en -494. Tite-Live raconte que la plèbe refuse d'aller faire la guerre. Les patriciens

sont obligés de négocier. Le résultat de cette action collective, c'est le début du tribunal : on nomme des tribuns, ces magistrats qui, au Sénat, vont porter la voix du peuple. Ce sont des représentations qui ne nous appartiennent plus mais qui laissent des traces : pensons par exemple à la manière avec laquelle le peuple, aujourd'hui, demande à être entendu, c'est-à-dire à ne pas être méprisé.

Les Grecs employaient le mot « dêmos » dont est tirée notre « démocratie ». Quel sens recouvre-t-il ?

Le *dêmos* est un terme plus ambigu que *populus* : il englobe, en gros, *populus* et *plebs*. Sa définition est d'abord territoriale : un *dêmos* est une division administrative d'Athènes. Donc le *dêmos*, c'est l'ensemble des citoyens en tant qu'ils habitent la cité. Mais c'est aussi l'ensemble des plus pauvres, non aristocrates. Ce peuple-là s'est imposé contre la configuration théologico-familiale. Au temps d'Agamemnon, le pouvoir était toujours destiné à la descendance et l'ascendance était toujours divine, les grandes familles étant d'origine héroïque. Le *dêmos* s'est donc imposé initialement contre les familles nobles. La « démocratie » a été d'abord le pouvoir de ceux qui n'avaient aucun titre à gouverner. Le *dêmos* désigne donc soit l'ensemble des habitants, soit ceux qui sont les moins pourvus : tout le monde et pas tout le monde. Le *dêmos* dans son ambiguïté présente une tension qui est intéressante et éclairante pour la

politique moderne, comme le montre le philosophe Jacques Rancière.

Quant à l'*ethnos*, c'est le peuple dans sa dimension culturelle, transhistorique. Mais ce n'est pas une catégorie de la politique grecque. Le *genos* le serait davantage, car pour être citoyen il faut être fils de citoyen. L'*ethnos* joue comme catégorie contre les Barbares, dans cette opposition entre ceux qui obéissent aux rois, les Perses, et ceux qui obéissent aux lois, les Hellènes. Les Grecs sont fiers de vivre dans des cités-Etats où la loi gouverne. Cette présence de la loi est pensée comme un caractère typiquement grec – et pas du tout universel...

Notre langue française perd toutes ces distinctions dont le grec et le latin usaient : nous traduisons tous ces mots par « peuple ». En juin 1789, Mirabeau se fait le promoteur du mot « peuple » en raison de sa pluralité de sens, parce qu'il permet de jouer de l'un et de l'autre dans les discours politiques. L'enquête que j'ai menée pour mon livre m'a appris que tous les discours philosophiques ou politiques (ou des politiques) usent de la notion en jouant sur les ambiguïtés. « Peuple », c'est un concept pratique qui renvoie à une expérience collective et qui ouvre un horizon d'attente, et dont le sens est l'enjeu de conflits.

Pourtant, on passe encore par Athènes et par Rome pour penser notre monde. Pourquoi a-t-on encore besoin de ces catégories ?

Parce qu'on a, à Athènes, d'une façon, et à Rome, d'une autre, l'invention de ce qui va devenir dans la modernité l'autonomie politique. Avant et après cette parenthèse, l'autorité politique est fondée sur un principe divin. Saint Paul dira : « Tout pouvoir vient de Dieu. » Or, de deux choses l'une : soit l'autorité relève d'une figure de type pastoral – le pasteur met en œuvre la loi et détient son autorité de Dieu –, soit on a un modèle d'autonomie – l'autorité procède de ceux qui obéissent. C'est ce que la modernité va redécouvrir.

Le mouvement des « gilets jaunes » dit : « C'est nous le peuple. » Qu'en penser ?

L'affirmation d'un peuple se fait toujours dans un conflit. Il n'y a pas un peuple qui dort et qui se réveille de temps en temps. C'est pourquoi je dis dans mon livre que je ne sais pas si le peuple existe. Ce qui existe, c'est une multitude. Que cette multitude s'unifie n'est pas une évidence : le peuple est le mot qui dit cette tension entre la multiplicité et l'unité. Dans les dix ans qui ont suivi la Révolution, les deux termes du lexique politique les plus utilisés ont été

Contestation populaire, plèbe et multitude

La plèbe, qui désignait à Rome l'ensemble des citoyens qui, sans être esclaves, n'appartenaient pas aux grandes familles patriciennes, n'a pas disparu. Le terme est au contraire resté dans les analyses de la philosophie politique, venant désigner l'expérience du peuple en lutte contre toutes les servitudes. Pour comprendre ce retour, notamment chez les auteurs comme le politologue canadien Martin Breugh ou chez les penseurs proches de la revue *Multitudes*, il faut avoir en tête la difficulté à catégoriser en termes marxistes les nouveaux mouvements de contestation et leurs alliances transversales entre différents groupes dont aucun ne correspond plus à une classe sociale déterminée. Le terme de « peuple », qui tend à écraser les singularités, a été délaissé par exemple

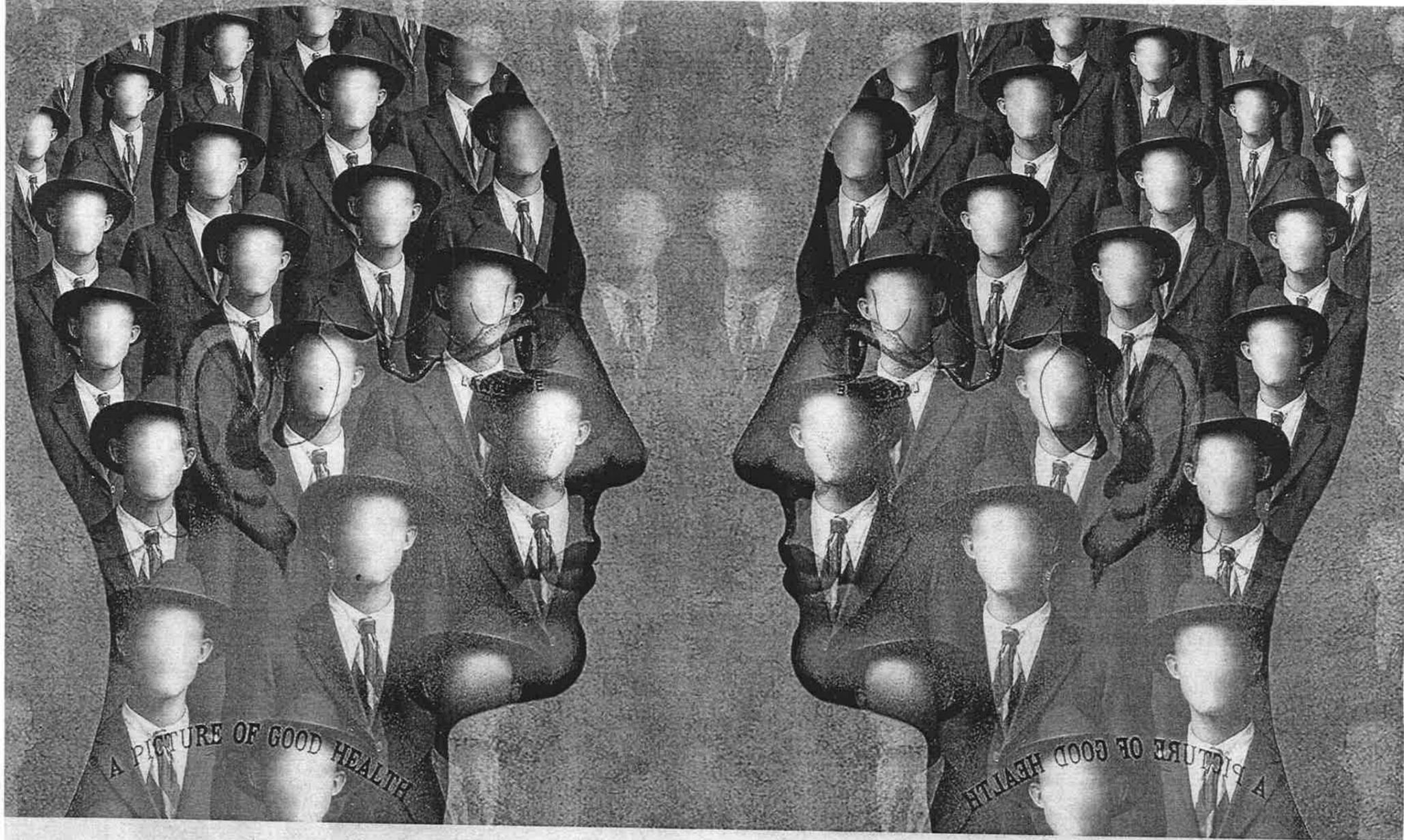
par le philosophe italien Toni Negri, qui lui a préféré celui de « multitude ». Développé notamment dans *Empire* (Exils, 2000), écrit en collaboration avec Michael Hardt, ce concept de « multitude » recouvre l'ensemble des exploités qui ne sont plus seulement des travailleurs manuels, des ouvriers, mais aussi des étudiants, des précaires, des chômeurs, des immigrés, des femmes, des travailleurs au noir, des intérimaires, etc.

FORCE SOCIALE IRRATIONNELLE

Le mot « plèbe », en revanche, n'insiste pas tant sur la diversité que sur l'expérience (rare) d'une organisation politique faite par le plus grand nombre, celle des sans-culottes ou de la Commune de Paris. Mais, contrairement à la multitude selon Toni Negri, qui est

une multiplicité qui tend à agir de manière organisée, la plèbe désigne plutôt un acteur politique indéterminé. Elle caractérise une force sociale irrationnelle, passive, et de surcroît facilement manipulable. Son registre est celui de l'émeute, ses revendications sont vagues et instables. Mais « l'absence de demandes concrètes ou la surabondance de désirs ou de torts exprimés dans les soulèvements populaires, remarquent les deux chercheurs Catherine Huart et Ricardo Peñafiel, procède moins d'une "incapacité" que d'un "refus" : un "refus de traitement" ». La plèbe est littéralement « intraitable ». Elle résiste à une quelconque « pratique de transformation ». Comment ne pas penser aux semaines de mobilisation des « gilets jaunes » – en effet politiquement « intraitables » ? ♦

J. CL.



« nation », et « peuple ». Or, la « nation », c'est l'unité supposée réalisée; le « peuple », c'est la fraction qui ambitionne d'être le tout.

Le peuple se constituant toujours dans un conflit, ses configurations changent sans cesse. Il peut être à tendance émancipatrice ou à tendance nationaliste, voire fascisante. Ce qui se passe avec les « gilets jaunes », c'est effectivement la constitution d'un peuple contre ce qui est vécu comme injuste. On y entend une revendication d'égalité dans la tradition des luttes plébéiennes et démocratiques. Dans ces moments, il y a toujours deux voies possibles, l'une à tendance aristocratique et l'autre plébéienne. Une expression comme « république démocratique » est, jusqu'en 1848, un oxymore. Le régime populaire n'est pas un régime républicain puisque ce dernier est de type aristocratique. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le courant républicain se définit en effet par sa croyance au mérite, à la compétence: le bon gouvernement fait la politique pour le peuple, mais certainement pas par le peuple. Si l'adjectif « démocratique » est introduit, c'est parce que le sens du mot change. Quand Rousseau dit que la démocratie est un régime pour les dieux et pas pour les hommes, il l'entend comme les Grecs l'entendaient. La démocratie athénienne était, grosso modo, une démocra-

tie directe. Mais il existe une autre veine qui s'affirme et qui entend la démocratie comme impliquant la représentativité – ce qui est typiquement aristocratique puisque c'est un principe du choix du meilleur, du plus compétent. D'où l'idée du droit de manifester qui contrebalance ce principe: la rue peut venir contester la représentation. Pourquoi disait-on que l'URSS n'était pas démocratique, alors qu'il existait un pouvoir représentatif? Parce qu'il n'y avait pas le droit de manifester... Je suis donc frappé d'entendre dire qu'il y a une crise de la démocratie pour parler de la crise des « gilets jaunes ».

Il faut comprendre que « démocratie » a pris un sens nouveau chez les Modernes, quand nous parlons de « république démocratique ». Pour nous, celle-ci repose sur quatre principes, qui enveloppent chacun une difficulté: la représentation, la participation, le droit de manifester et le droit. Or, on confond, en ce moment, démocratie et représentation, en oubliant qu'elle peut être avec mandat souverain ou impératif, avec révocation possible des élus ou non. Si on en reste à la représentation, la démocratie devient aristocratie élective. De même, la manifestation peut être symbolique ou tourner à l'émeute. L'art politique doit conjuguer ces quatre principes de façon singulière en fonction des situations. Le mouvement

actuel exprime une crise de la représentation, d'autant plus qu'elle a été confisquée par la technocratie, une exigence de participation et une mutation dans l'expression de ce que Machiavel appelait le « tumulte » populaire.

Vivrait-on au contraire un moment de vitalité démocratique?

Oui, sans doute, dans le refus de l'idée qui veut que la démocratie, c'est voter tous les cinq ans et se taire. Il y a un côté « sans-culottes » dans ce que nous vivons. Le sentiment d'injustice et d'humiliation est palpable, et on a à réapprendre de cette période révolutionnaire. Le principe « sans-culottes », c'est le retour de la participation. S'il y a une crise de la démocratie, c'est parce que la représentation a capté entièrement la participation. Le peuple est défini par le mépris des grands, disait Rousseau. On assiste donc à la tension entre deux dimensions du peuple: le peuple de la représentation et le peuple du tumulte qui donne à la démocratie sa dimension insurgente, selon l'expression du philosophe Miguel Abensour. Mais le tumulte n'est pas forcément émancipateur: nous sommes sur une ligne de crête où l'on ne sait de quel côté un tel mouvement peut basculer, le pire n'étant jamais sûr, mais pas impossible non plus. ♦

UN BONNET ROUGE À LA MODE DE PHRYGIE

Il est reconnaissable à ses deux fanons et à son couvre-nuque. Emblème de la République française, le bonnet phrygien a une généalogie confuse. À l'origine, il y aurait une histoire de mutinerie. En août 1790, la garnison de Nancy se révolte contre ses officiers. Matée par l'armée, la rébellion a fait des morts – et des prisonniers, qu'on envoie au bagne de Brest. En 1792, après une marche de plusieurs semaines, ces bagnards, reconnaissables à leur bonnet rouge, arrivent à Paris où ils sont reçus comme des héros. En signe de fraternité, les sans-culottes adoptent leur couvre-chef qu'ils associent au bonnet phrygien dont on revêtait les esclaves affranchis. Dans l'Empire romain, à l'issue d'une cérémonie, l'esclave qui devenait libre était coiffé du *pileus*, un bonnet pointu en feutre, dont la mode serait venue de Phrygie, en actuelle Turquie. Cette coiffe rappelle donc aux sans-culottes la liberté qu'ils ont nouvellement conquise. Le 20 juin de la même année, aux Tuileries, le peuple de Paris force le roi à s'en coiffer. Le bonnet phrygien devient un signe de ralliement révolutionnaire. Quelques mois plus tard, un décret stipule que « le sceau de l'Etat serait changé et porterait pour type la France sous les traits d'une femme vêtue à l'Antique, debout, tenant de la main droite une pique surmontée du bonnet phrygien ».

Le latin, une langue bien vivante

ROME • CORRESPONDANT

Ce 20 octobre 2011, on était en train de déjeuner dans un restaurant de poisson du centre de Venise, en fin de service, avec un petit cercle d'habitues, quand la nouvelle de la mort de Mouammar Kadhafi est tombée. En Italie, le Guide libyen était une célébrité nationale, aussi la conversation s'est-elle vite portée sur le récit de ses innombrables excentricités – réelles ou pas. C'est alors qu'un des serveurs est arrivé, hilare, une tablette électronique à la main, pour montrer à notre petit groupe la déclaration que venait de faire le président du Conseil, Silvio Berlusconi, à l'annonce de la nouvelle: « *Sic transit gloria mundi* » (« ainsi passe la gloire du monde », en latin).

Dans la tradition catholique, immédiatement après l'élection d'un nouveau pape, un moine venait brûler aux pieds du pontife à peine élu une mèche d'étope, en prononçant cette phrase rituelle, comme pour rappeler au prélat devenu le lieutenant de Dieu sur terre qu'après tout il n'était qu'un homme.

En évoquant ces paroles à un moment précis, celui de la disparition d'un dictateur qui passait également pour un de ses amis personnels, le président du Conseil italien se sort par une pirouette plutôt astucieuse d'une situation embarrassante. D'ordinaire, le Cavaliere avait habitué les Italiens à des échappatoires nettement moins élégantes, alternant plaisanteries de garçon de bains et blagues douteuses... Cette apostrophe ne lui portera pas particulièrement chance. Quelques jours plus tard, début novembre, il sera

contraint à la démission, sous la pression de Bruxelles et des marchés. Mais, ce jour-là, elle lui avait sauvé la mise.

Même si l'enseignement des langues anciennes est en recul en Italie (le latin n'est plus obligatoire au collège depuis 1977 et, au lycée, seuls 5 % des élèves optent aujourd'hui pour la filière classique, contre 10 % en 2008), comme partout dans le monde occidental, l'héritage antique reste, pour des raisons assez évidentes, largement présent dans la culture populaire. Aussi les références grecques ou latines restent-elles familières au plus grand nombre et sont régulièrement utilisées dans la chronique politique. Ainsi, le gouvernement Conte avait à peine quelques jours d'existence quand l'ensemble de la presse nationale se mit à surnommer « les Dioscures » (« jeunes garçons de Zeus » ou « jumeaux divins », en

grec) les deux vice-premiers ministres, Matteo Salvini et Luigi Di Maio, en référence au culte de Castor et Pollux – même si, avec le recul, leurs affrontements réguliers des derniers mois évoqueraient plutôt Romulus et Rémus.

Certains vont même plus loin, comme la députée Anna Ascani (PD), candidate à la codirection du parti de centre gauche qui, en octobre, haranguait sur Twitter le fondateur du Mouvement 5 étoiles en reprenant le célèbre exorde du premier discours contre Catilina de Cicéron: « *Quousque tandem abutere, @beppe_grillo, patientia nostra?* » (« jusqu'à quand, Beppe Grillo, abuseras-tu de notre patience? ») Le tout sans avoir besoin de traduire, au risque de réveiller de douloureux souvenirs de version chez des millions de latinistes. ♦

JÉRÔME GAUTHERET

Hubris

« Aujourd'hui, le mot désigne Macron, Ghosn ou l'homme face à la nature »

Désormais couramment utilisé en France, le terme évoque la démesure de l'homme en politique ou en matière d'environnement, analyse l'historien Vincent Azoulay. Une dérive sémantique, souligne-t-il, puisque, chez les Grecs, « hubris » qualifiait des actes transgressifs violents, comme le viol

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIE CLARINI

Spécialiste d'histoire ancienne, Vincent Azoulay est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et directeur de la rédaction de la revue *Les Annales*. Il est notamment l'auteur de *Périclès. La démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme* (Armand Colin, 2010) et des *Tyrannicides d'Athènes. Vie et mort de deux statues* (Seuil, 2014). Il revient sur l'usage de la notion d'hubris dans le discours contemporain.

On assiste à une utilisation de plus en plus courante du terme « hubris » dans le commentaire politique, pour désigner l'orgueil démesuré. Pourquoi ce retour au lexique grec ?

En réalité, je ne crois pas du tout qu'il s'agisse d'une redécouverte du grec, mais plutôt d'un effet de circulation internationale. En effet, le terme n'était pas employé avant les années 2000 dans la presse française, sinon dans les articles consacrés à l'Antiquité. En revanche, il est courant, depuis longtemps, dans le monde médiatique américain et britannique. On recense par exemple, pour le *New York Times*, plus de 5 000 occurrences. On en trouve 200 seulement dans *Le Monde*, et encore concentrées, pour l'écrasante majorité, entre 2000 et 2018. Cette découverte de l'hubris me semble donc plutôt un de ces transferts de notions qui se font aujourd'hui d'un univers culturel à un autre, de façon plus fluide et massive qu'auparavant. Dans le monde anglo-saxon, c'est un terme sinon appartenant à la vie courante du moins utilisé très souvent sur les plateaux télé. C'est lié au mode d'éducation des élites à la fois en Angleterre et aux États-Unis, où sont organisés à l'université, en première année, des cours de découverte qui comprennent de l'histoire ancienne, même dans les formations les plus généralistes.

Si on se penche rapidement sur les usages du terme dans la presse française, on voit qu'il apparaît dans deux domaines, celui de la politique et de l'environnement. Très dernièrement, c'est le vocabulaire employé pour évoquer le comportement de Carlos Ghosn, celui d'Emmanuel Macron, mais aussi pour dénoncer l'orgueil de l'homme face à la nature dans les conférences sur le climat.

Et quel est le sens de l'hubris, non pas en grec ancien, mais en français ou en anglais ?

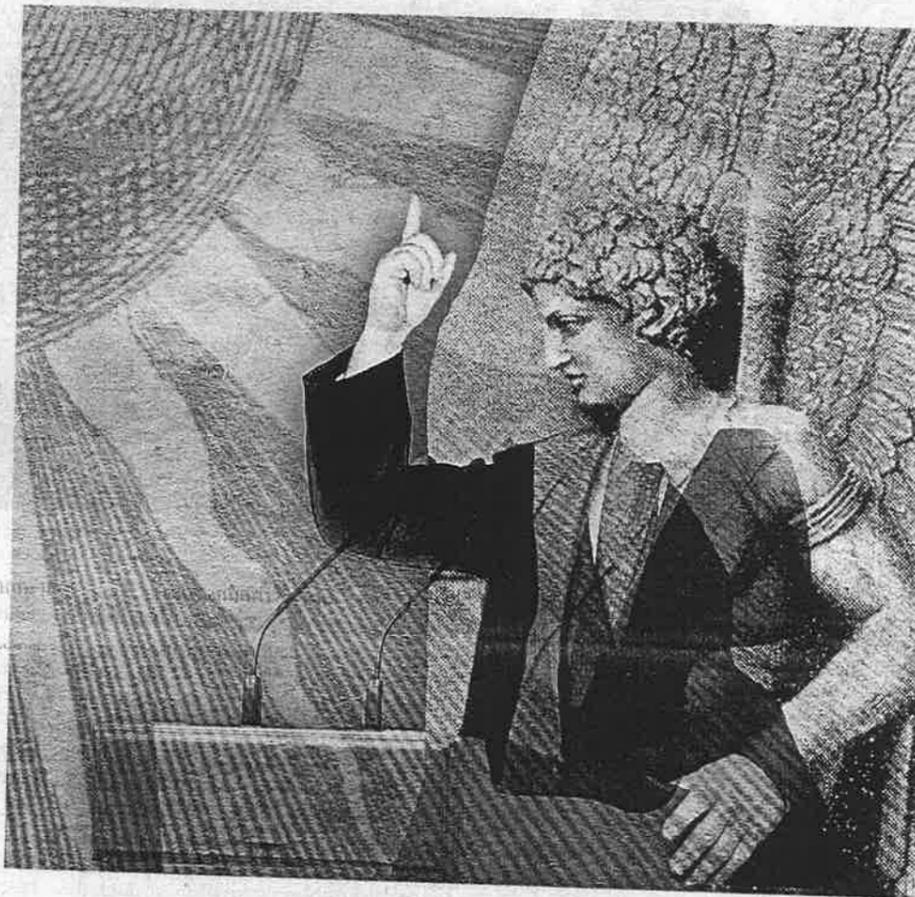
Le sens d'« hubris » s'est construit dans l'imaginaire occidental à travers deux récits, qui sont fondateurs, l'un que l'on doit à Hésiode et l'autre à Hérodote. Dans *Les Travaux et les Jours*, Hésiode énumère les races créées par les dieux, la race d'or, d'argent, de bronze, de fer et il raconte comment certaines ont été anéanties pour avoir fait preuve de démesure. Le couplage entre la démesure et l'anéantissement est évident. Ce lien entre l'hubris et la némésis dans l'imaginaire explique d'ailleurs qu'on retrouve l'hubris dans des contextes où l'on parle du climat et donc d'apocalypse. C'est aussi à mettre en lien avec cette idée que celui qui s'élèvera trop haut chutera brusquement. Le thème est abondamment traité dans la tragédie grec-

que, notamment dans *Œdipe tyran*, de Sophocle : le renversement de la fortune est lié à un comportement transgressif vis-à-vis des hommes et des dieux.

L'autre grand lieu de déploiement de l'hubris, l'autre figure fondatrice, c'est le roi des Perses tel qu'il est décrit chez Hérodote. Xerxès fait bâtir un pont de bateaux sur le détroit de l'Hellespont pour permettre à ses armées de passer d'Asie en Europe. Cette construction est détruite par les éléments. Xerxès, pour se venger, fait fouetter l'Hellespont. C'est là la marque, l'exemple caractéristique, de l'hubris. C'est intéressant car le geste de Xerxès porte en lui la démesure mais aussi la négation des frontières naturelles. On touche à la question de la bonne mesure par rapport à la terre et à la mer dont il faut respecter les frontières – ce qui fait un singulier écho avec les questions environnementales.

Nous avons donc associé l'hubris à la démesure. Mais les Grecs y mettaient-ils le même sens ?

Pour les Grecs, le sens est plus complexe. Selon les spécialistes de philologie, l'hubris aurait un lien avec le comportement qui écrase, qui piétine, et qu'on peut associer à des actes transgressifs violents, et notamment au viol. On retrouve au passage une autre filière contemporaine, c'est-à-dire l'usage du mot « hubris » pour parler des comportements outrageants à la Weinstein... À l'époque athénienne classique, l'hubris, c'est vraiment l'outrage, ce qui porte atteinte à l'honneur, les coups et blessures, le viol. L'hubris a donc très certainement une dimension sexuelle – mais pas forcément genrée puisque ces outrages peuvent toucher les enfants, voire des hommes entre eux, etc. Cette atteinte à l'honneur est passible de poursuites. On sait en effet qu'il existait des actions en justice, la *graphè hubreos*. Même si l'on n'a pas conservé de plaidoyer qui soit directement lié à une action pour outrage, il



est souvent fait référence. Cette action pouvait être intentée par n'importe quel citoyen pour lui-même ou pour autrui.

On approche là d'un autre sens d'hubris : le terme est souvent associé au comportement du tyran, voire de toute personne riche et puissante qui foule au pied l'honneur des autres. Être qualifié d'*hubristès*, vous assimile aux oligarques violents et à tous ceux qui se gavent, pour reprendre une image déjà utilisée dans le monde grec.

Les Grecs ont-ils fait de la modération la vertu absolue ?

On peut effectivement avoir des proverbes affichés dans les temples qui le suggèrent – par exemple le « rien de trop », qu'on peut lire à Delphes. Il existe également toute une construction philosophique et politique de la modération : le citoyen doit être *metrios*, comme le vin qui doit être mélangé, et jamais

pur. Cette idée de la modération a été reprise et amplifiée par Aristote avec son idée de « médiété » de juste milieu. Sauf qu'il n'y a pas de doux consensus sur cet idéal. Il y a eu des tenants de la voie du milieu qui n'hésitaient pas à être violents pour imposer leurs vues. C'est ce qu'on voit au moment du rétablissement de la démocratie à la fin du V^e siècle av. J.-C. : les modérés, qui vont l'emporter, ont été très violents vis-à-vis des oligarques extrémistes et de démocrates les plus radicaux. La voie moyenne ne veut donc pas dire qu'on n'agit pas avec violence pour imposer ses vues ! Bref, il y a chez les Grecs une pensée de la modération mais qui ne doit pas masquer qu'elle s'inscrit dans un cadre idéologique bien précis : il y a toujours beaucoup de gens qui en sont exclus et cette modération peut parfois même être une arme d'exclusion. Centriste politique et hubris : voilà une association a priori paradoxale, mais peut-être moins étrange qu'il n'y paraît. ♦

L'ostracisme, le « dédagisme » antique ?

Le slogan est d'une brutale simplicité : « Macron démission ! » Les ronds-points de France ont résonné ces dernières semaines de ce cri de ralliement qui n'est pas sans rappeler le grand mouvement de « dédagisme » que le jeune président avait cru lui-même incarner. « Dégage ! » L'injonction date des « printemps arabes », plus précisément du mouvement tunisien de décembre 2010. Elle visait alors le président Ben Ali. On la retrouve très vite dans la bouche du leader de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, comme une autre traduction possible du « Que se vayan todos » (« Qu'ils en aillent tous ! »), la devise des manifestants pendant la crise économique argentine de 2001. Le « dédagisme » consiste à déloger le détenteur du pouvoir sans nécessairement vouloir prendre sa place. Il est l'expression d'une défiance radicale et d'une aspiration révolutionnaire. Mais, bien que d'invention récente, il pose une

question aussi vieille que la politique, celle du rapport du peuple avec les élites. Pour tenter d'y répondre, les Athéniens avaient inventé un mécanisme d'éloignement des personnages publics qu'ils ne désiraient plus voir exercer leurs fonctions : l'ostracisme.

Mis en place après la fin de la tyrannie dans le cadre des réformes constitutionnelles des dernières années du VI^e siècle av. J.-C., il visait à en éviter le retour. La mesure prévoyait une peine d'exil temporaire, de dix ans, frappant quiconque était suspecté de vouloir la rétablir. Chaque année, un vote populaire à main levée décidait de son opportunité. Deux mois plus tard, un second vote permettait de désigner l'homme que l'on jugeait dangereux : son nom était inscrit sur un tesson, un *ostrakon*. L'ostracisme n'était accompagné d'aucune justification – ni accusation ni défense. Il fut, selon l'historienne Claude Mossé, « une arme redoutable dans les mains

du peuple ». Les nombreux *ostraka* (« bulletins ») qui nous sont parvenus montrent qu'aucun homme politique n'échappa à la méfiance populaire. Le mécanisme d'expulsion jouait au fond sur le sentiment négatif que suscitait chez les Grecs celui qui s'était élevé trop haut. Aristote, par exemple, le justifiait en expliquant que, si un être dépasse le niveau commun en vertu ou en capacité politique, on ne saurait l'admettre sur un pied d'égalité avec les autres citoyens. Quels qu'aient été ses usages historiques, parfois très « politiques », l'ostracisme était ainsi pensé comme un instrument de mesure et d'équilibre visant à protéger le régime démocratique. Ce qui le distingue du « dédagisme », qui s'apparente à une forme d'irritation rageuse et cherche à bousculer les institutions. Et dont l'impatience crée des brèches dans le consensus plutôt qu'elle ne le consolide. ♦

Tribun

La politique et les belles paroles

Véritable force d'opposition sous la République romaine, ce représentant de la plèbe, dont les techniques oratoires mobilisaient les foules, était accusé de démagogie. Aujourd'hui, certains, tel Jean-Luc Mélenchon, s'en réclament

PAR SARAH REY

Le 16 octobre 2018, une série de perquisitions vise La France insoumise (LFI) et le Parti de gauche. Pendant les opérations, Jean-Luc Mélenchon se filme chez lui et commente en direct les événements. Lorsqu'il est frôlé

par le procureur en charge de perquisitionner son domicile, il glisse : « Personne ne me touche, ma personne est sacrée. » Puis invoque l'inviolabilité parlementaire inscrite dans la Constitution de la V^e République (article 26). Le leader de LFI ne se contente pas de fulminer. En vérité, il joue avec les mots et... avec l'histoire ! Car il s'est déjà plusieurs fois identifié aux tribuns de la plèbe, figures politiques majeures de la République romaine dont la personne était précisément dite « sacro-sainte » (*sacrosancta*), c'est-à-dire inviolable.

Lors de la tenue, à Rome, d'une réunion des gauches radicales européennes en mars 2017, il prit le soin de visiter les vestiges du Forum romain, puis confia aux journalistes : « Donc, là, voilà, il faut penser à tout ce qu'il s'est passé là (...) Nous sommes les héritiers de ça, les tribuns du peuple. (...) » Après cette méditation historique, Jean-Luc Mélenchon n'imita pas, en ce printemps 2017, le geste de Simon Bolívar deux siècles plus tôt, faisant l'ascension du mont Sacré, cette colline romaine où les plébéiens se retirèrent en 494 av. J.-C. pour signifier leur volonté d'obtenir leurs propres représentants, les tribuns de la plèbe. Notons bien : de la plèbe, et non du peuple. Les deux termes ne sont pas équivalents dans l'Antiquité romaine : le *populus* désigne l'ensemble du corps civique, la plèbe n'en est qu'une fraction, qui a dû se battre pour obtenir les droits politiques auxquels elle aspirait, malgré l'hostilité des patriciens.

CONTRE-POUVOIR

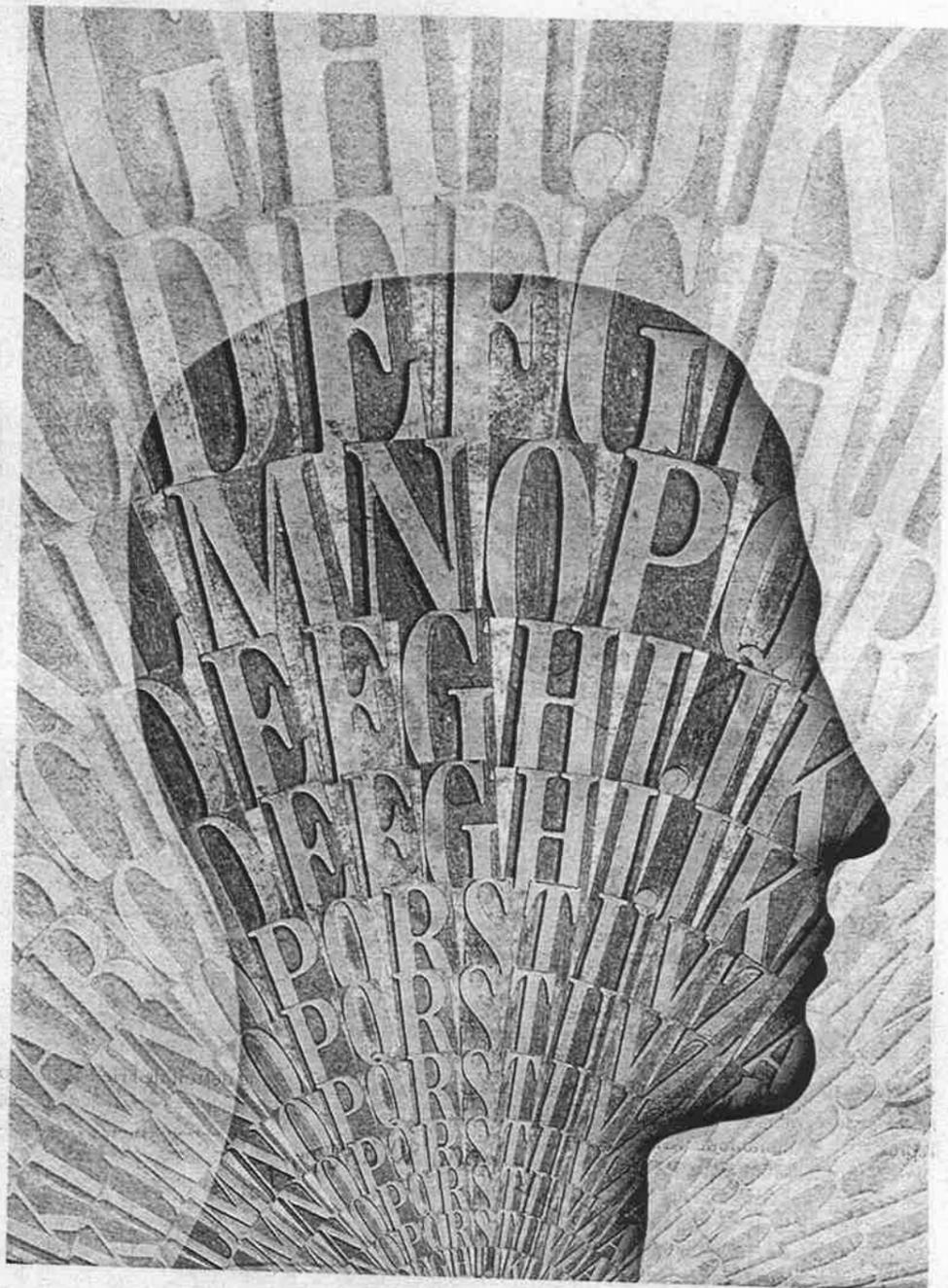
Qui sont à l'origine ces tribuns de la plèbe ? Quelle est leur fonction dans le régime républicain sous lequel les Romains vécurent du V^e au I^{er} siècle av. J.-C. ? Ce sont des personnages de premier plan, formant un collège de dix membres. Elus pour un an, ils sont très redoutés pour la force d'opposition qu'ils incarnent face aux deux consuls placés à la tête de l'Etat romain. Les tribuns sont susceptibles de venir à tout moment en aide aux citoyens, c'est ce que l'on appelle l'*auxilium*. Leur principale arme : le droit de veto, grâce auquel ils peuvent bloquer l'action d'un consul, qui – dans le vote d'une loi ou la convocation d'une assemblée. Ces derniers sont, au bout du compte, le seul contre-pouvoir que l'oligarchie républicaine ait toléré !

Les tribuns romains ont beaucoup œuvré au fil du temps, luttant pied à pied. Ils ont notamment rendu légitimes les mariages entre patriciens et plébéiens. Ils ont permis l'accès de la plèbe au consulat. « La dignité des tribuns paraissait quelque chose de grand et de beau », résume Plutarque, des siècles après l'âge d'or tribunitien. Mais leur philanthropie avait ses limites. Tiberius Gracchus, tribun emblématique, ne cachait pas son animosité à l'égard des esclaves, qu'il considérait comme toujours prêts à trahir leur maître. Aucun de ses contemporains n'aurait, du reste, osé être ingé à le contredire.

Au fond, les tribuns de l'Antiquité restent de leur temps, ce ne sont pas forcément les révolutionnaires auxquels on s'attendrait. Et leur image n'est pas toujours flatteuse. Les sources anciennes leur sont souvent hostiles. On voit en eux des agitateurs et même des démagogues. Écoutons l'une des récriminations formulées contre ces individus turbulents : « Des discours, des mots, les tribuns vous en fourniront tant que vous voudrez : accusations contre les grands, montages de projets de lois, et harangues dans vos assemblées (...), car vous ne vous imaginez sans doute pas que ces flatteurs du peuple, ces courtisans de la plèbe, qui ne vous laissent ni prendre les armes ni vivre en paix, vous excitent et vous agitent pour votre bien ? » Un consul s'adresse aux plébéiens. L'accusation porte sur le talent oratoire des tribuns, leur aptitude à mobiliser les foules par le verbe. Ils sont à la fois « bavards », « factieux » et sèment la discorde, pensent leurs opposants. Ils « règnent par leur faconde ».

L'éloquence des tribuns inquiète, hier comme aujourd'hui. On comprend sans mal pourquoi Jean-Marie Le Pen, dressant le bilan de sa carrière en 2010, avait, lui aussi, revendiqué cet héritage : « J'ai été, c'est vrai, pendant longtemps, le tribun de la plèbe, celui qui dit tout haut ce que les gens murmurent tout bas. » Depuis l'invention d'une certaine parole publique dans le monde grec classique et sa formalisation sous le nom de « rhétorique », se pose la même question lancinante, qui n'est pas anecdotique mais conditionne plutôt les règles du jeu démocratique : peut-on parler de tout, avec toutes les apparences de la conviction, sans tromper son auditoire ? Platon jugeait que non. Selon lui, le rhéteur – maître des mots et de leur mise en scène – parvient à faire croire qu'il connaît intimement l'objet de son discours : il est habile, mais superficiel. Aristote est plus réaliste, qui n'imagine pas une vie politique sans paroles et sans effets de persuasion. Ces techniques oratoires venues de Grèce, les Romains s'en sont d'abord méfiés, ils ont compris que leur république allait en être bouleversée. Ils ont même tenté à plusieurs reprises de chasser les rhéteurs de leur cité, sans succès. Alors ils se sont mis à l'école de la Grèce : ils ont appris la rhétorique. Parmi ces Romains qui ont reçu une éducation à la grecque : Cicéron lui-même, qui est devenu le plus grand des manieurs de mots... et qui n'aimait guère les tribuns de la plèbe !

Ces techniques rhétoriques acclimatées à Rome prescrivent bien sûr un ordre du discours, mais elles dictent de même la manière dont l'orateur doit se présenter et se mouvoir. Chez les Romains, c'est Caius Gracchus, tribun de la plèbe comme son grand frère Tiberius, qui le premier – en bon élève des rhéteurs grecs – osa aller et venir sur la tribune, tout en laissant sa toge glisser et dévoiler son bras nu. Avant lui, cela ne se faisait pas. Caius s'exprimait avec passion, voire avec excès. Il était facilement irascible, mais tentait de se contenir. Dans ses discours, il redoutait de se laisser emporter dans son élan au point de vociférer. En guise de garde-fou, un flûtiste était placé à ses côtés pour lui indiquer le volume sonore à ne pas dépasser. Caius Gracchus en tribun rompu à l'art oratoire ! Coïncidence ou corrélat : c'est à ce moment-là que le pouvoir tribunitien fut sur le point de donner un tour démocratique à la République romaine.



DES FAISCEAUX AU FASCISME

Les Romains n'étaient pas fascistes. En revanche, ils étaient familiers des faisceaux qu'ils voyaient fermement empoignés par les hommes qui escortaient les magistrats. Ces licteurs marchaient en file droite devant la personne qu'ils étaient chargés de protéger et se trouvaient plus ou moins nombreux en fonction de l'importance de la charge (un consul avait à sa disposition 12 licteurs, un dictateur, 24). Les magistrats possédaient l'*imperium*, le pouvoir, et les licteurs, l'instrument par lequel en exercer la contrainte. Le faisceau était composé de fines baguettes de bois – pour fouetter – liées par des lanières autour d'une hache – pour décapiter. La Révolution française réinterpréta les faisceaux pour y voir le symbole de la force et de l'union du peuple libre. A la fin du XIX^e siècle, le faisceau (*fascio*) renoua en italien avec sa connotation autoritaire. Il signifie une ligue d'inspiration politique ou sociale, souvent mue par un sentiment national et un désir d'ordre. Mussolini crée en 1919 les Faisceaux italiens de combat (*Fasci italiani di combattimento*), puis, en 1921, le Parti national fasciste.

« Péril » bien vite écarté. Les Gracques furent tués l'un et l'autre. Au siècle suivant, un autre tribun, Clodius, immensément populaire, fut assassiné par les esclaves d'un rival et soutien de la classe sénatoriale. Puis c'en fut fini des tribuns comme force politique (on les maintint pour la forme). A partir d'Auguste, l'empereur ajouta la puissance tribunitienne dans l'éventail de ses pouvoirs. Les tribuns devinrent définitivement des « masques vides ».

LE « TRUC »

En 2018, notre république a-t-elle besoin de tribuns ? Oui, sans doute, s'il s'agit de venir en aide à n'importe quel citoyen, comme le faisaient les lointains *tribuni plebis*. Non, sans doute, s'il est question de retenir de la « fonction » tribunitienne la seule enveloppe rhétorique. L'orateur ne devient-il pas démagogue dès qu'il s'enivre de son éloquence ? Dans le talk-show « Une ambition intime », diffusé avant l'élection présidentielle de 2017, le leader de La France insoumise a livré ses recettes oratoires. Revenant sur son image publique, celle d'un homme en colère, il confesse : « Je le suis de temps à autre, mais c'est une stratégie politique aussi à un moment donné. Cela porte un nom, c'est étudié. Ils me font toujours rigoler les gens qui me... Ils ne comprennent pas le truc. Mais ça va, cela me donne une main d'avance. Tant qu'ils ne comprennent pas le truc. » La communication est prise à son propre piège : le « truc » est éventé, la sincérité mise en doute.

Et si, en lieu et place d'une colère toujours recommencée, les tribuns modernes acceptaient de montrer que la maîtrise de soi, la sérénité et même la douceur sont aussi des vertus politiques ? Ce qu'avaient compris certains Romains. De l'aîné des Gracques, on disait : « Pour l'air du visage, le regard, les mouvements, Tiberius était doux et posé. » Et de sa loi agraire, mesure des plus révolutionnaires : « Il semble qu'une loi destinée à réprimer tant d'injustice et d'avidité n'ait jamais été rédigée avec plus de douceur et de modération. » Virage historique accompagné d'une fermeté, mais calme, insoumission. ♦

SARAH REY

Maîtresse de conférences en histoire ancienne à l'université de Valenciennes. Elle est l'auteure du livre *Les Larmes de Rome. Le pouvoir de pleurer dans l'Antiquité* (Anamosa, 2017).

Dictateur

Un modèle de vertu

Au temps de la République romaine, en cas de situation grave ou plus anecdotique, les consuls, sur conseil du Sénat, nomment un dictateur. Sa mission n'excède pas six mois, le temps de résoudre le problème

JULIE CLARINI

Montesquieu, penseur des Lumières et concepteur de l'équilibre des pouvoirs, la trouvait à son goût. Rousseau la défendait aussi. La dictature eut pendant longtemps bonne presse chez les philosophes. Et pas que: les révolutionnaires de 1789, lecteurs des grands auteurs anciens, voyaient dans cette institution romaine un modèle à suivre en cas de fortes turbulences. Les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur, acharnés contre la nouvelle République, ne nécessaient-ils pas qu'au nom du salut public on concentrait les pouvoirs? On n'osa pas nommer un dictateur, mais Robespierre en assumait, en quelque sorte, les fonctions.

Depuis, le jugement a changé et le mot a pris un sens péjoratif. La dictature est devenue l'image inversée de la démocratie. Elle désigne un régime autoritaire, à forte tendance autoritaire, qui semble caractéristique de pays lointains, situés sur les continents sud-américain ou africain. Ou alors elle est une machine à remonter le temps européen, quand régnaient le général Franco (1938-1975) ou des colonels grecs (1967-1974). On remarque qu'il ne viendrait à l'idée de personne aujourd'hui de se déclarer dictateur.

Il en fut bien autrement au temps de la République romaine. Comme le rappelle l'historienne Claudia Moatti, auteure de *Res publica. Histoire romaine de la chose publique* (Fayard, 168 pages, 25 euros), pour savoir ce que pensent les Romains, il faut se pencher sur ces petits récits à valeur morale qu'ils affection-

nent, les *exempla*. Il en ressort que la dictature était une magistrature réservée aux plus vertueux. L'*exemplum* de Lucius Quinctius Cincinnatus est un modèle du genre: mandatés par le Sénat, les envoyés le trouvèrent labourant humblement ses terres au-delà du Tibre, et ils durent l'implorer d'accepter la dictature. Cincinnatus représente le parfait Romain menant une vie simple et prêt à se dévouer pour sa patrie. A trois reprises, il fut nommé et, à trois reprises, il ramena la paix intérieure ou extérieure à Rome. Car on ne reste pas dictateur. La

Au début du XVI^e siècle, sous la plume de Machiavel, la dictature est présentée comme ce qui a sauvé la République romaine: « Sans ce remède, la République serait tombée »

charge est limitée dans le temps: elle n'excède pas six mois – et peut ne durer qu'un jour.

La dictature est une magistrature particulière aux yeux des Romains, et pas seulement parce qu'elle est entourée d'un appareil impressionnant. Elle a d'abord cette singularité d'être personnelle alors que la République est attachée de préférence au pouvoir collégial (les consuls sont toujours au nombre de deux). Elle est non élective, puisque les dictateurs sont nommés par les consuls sur conseil

du Sénat; c'est lui qui décide de l'opportunité d'y avoir recours. Elle est exceptionnelle surtout par sa durée, qui recouvre le temps nécessaire à l'accomplissement de la mission confiée au dictateur, qui ensuite abdique. Seules les circonstances justifient l'appel à ce magistrat: situations graves comme troubles civils ou guerre mais aussi besoin de pallier l'absence momentanée des consuls qui compromettent des cérémonies ou rituels importants pour la cité. Ainsi, cette magistrature « s'intègre normalement dans le jeu des institutions régulières de l'Etat » et, en même temps, par un certain nombre de traits, elle peut apparaître « comme le résultat d'une suspension temporaire, voire une négation du droit commun », comme le remarque l'historien Claude Nicolet (1930-2010) en 1979 dans l'article « La dictature à Rome ». Pendant sa durée, les autres magistratures sont entièrement soumises à l'autorité de la personne nommée.

POUR PLANTER UN CLOU

Concentration du pouvoir, irrégularité de sa dévolution, anormalité de son exercice: la dictature antique a des points de convergence avec les régimes autoritaires d'aujourd'hui, remarquait déjà le juriste Maurice Duverger dans l'introduction de *Dictatures et légitimité* (PUF, 1982). Mais c'est surtout l'idée que des circonstances spéciales appellent un traitement exceptionnel de la part de l'Etat qui reste dans les esprits. Au début du XVI^e siècle, sous la plume de Machiavel, la dictature est présentée comme ce qui a sauvé la République romaine: « Sans ce remède, la République serait tombée. » S'appuyant sur le modèle romain, les philosophes libéraux du XVIII^e siècle, bien qu'attachés aux principes essentiels du politique, en viennent à justifier leur suspension, explique la juriste Marie-Laure Basilien-Gainche dans *Etat de droit et états d'exception* (PUF, 2013): « La mythologie de l'exception est née. »

Le paradoxe est que le dictateur romain n'était pas l'homme providentiel que l'on croyait. En tout cas, pas souvent. Il remplissait, la plupart du temps, des tâches secondaires. Il

arrivait par exemple qu'en l'absence des magistrats compétents un dictateur fût nommé pour... planter un clou – rituel expiatoire auquel on procède en période d'épidémie. Une analyse précise des recours à la dictature fragilise le lien qui s'est établi entre dictature et troubles civils. En effet, parmi les soixante-seize dictatures répertoriées entre 501 et 202 av. J.-C., seules six doivent traiter de troubles et, parmi elles, une doit régler une guerre étrangère, cinq doivent « calmer une sédition ». Dans *L'Urgence et l'Effroi* (ENS Editions, 406 pages, 39 euros), la philosophe Ninon Grangé en conclut qu'« à l'évidence la relation entre dictature et troubles civils est tardive et n'appartient pas à l'essence de celle-ci ».

Claudia Moatti rappelle, elle aussi, « l'effet conciliateur » qu'a plutôt cette magistrature. Ainsi, contrairement à ce que la tradition a retenu, il n'y aurait pas de lien étroit entre dictature et état d'exception. Du moins si on se réfère aux premiers temps de la République. Car des dysfonctionnements apparaissent en 82 av. J.-C., quand Scylla se fait élire par le peuple et reste dictateur dix-huit mois avant d'abdiquer. Et c'est évidemment César qui fait exploser le cadre institutionnel: il devient dictateur pour onze jours en décembre 49 av. J.-C., pour un an en 48, pour dix ans en 46 et à vie en 44. Après son assassinat, survenu un mois plus tard, il sera interdit, sous peine de mort, de prononcer le mot de « dictateur ».

La dictature romaine, dans sa version régulière, combine donc un caractère transitoire et exceptionnel et le présupposé de la vertu du citoyen qui en est chargé. Qu'on se rappelle ici l'exclamation amusée du général de Gaulle: « Pourquoi voulez-vous qu'à 67 ans je commence une carrière de dictateur? » A l'époque, le terme était en effet dans la bouche de tous ceux qui craignaient que l'Assemblée ne vote les pleins pouvoirs au nouveau président du Conseil. Aujourd'hui, il est plus fréquent de s'effrayer de la menace d'une « démocrature », terme entré dans le Larousse 2019 pour désigner une « démocratie dirigée de manière autoritaire ». ♦

Petit lexique de l'autoritarisme

Autocrate (du grec *autocratés*): le substantif n'existait pas dans l'Antiquité. Il est tiré de l'adjectif *autocratés*, celui a le pouvoir sur lui-même, mais aussi par lui-même. On le trouve en français depuis le XVIII^e siècle pour désigner celui qui est le maître absolu, notamment le tsar, qualifié d'« autocrate de toutes les Russies ». Par extension, toute personne qui ne tire son pouvoir que de lui-même.

Despote (du grec *despotés*): maître de la maison. A partir du V^e siècle av. J.-C., le mot peut aussi désigner le maître de la cité. C'est le terme qu'emploie l'esclave quand il s'adresse à son maître, mais aussi celui dont usent les historiens et

les philosophes de l'Antiquité pour désigner le souverain absolu sur le modèle oriental.

Dictateur (du latin *dictator*): magistrat de la République romaine nommé par les consuls sur avis du Sénat pour faire face à une urgence, qu'elle soit d'ordre rituel (présider une cérémonie), politique (calmer des troubles intérieurs) ou militaire (combattre des ennemis). Il concentre tous les pouvoirs, mais son mandat ne peut excéder le temps de la mission pour laquelle il est nommé et ne doit jamais dépasser six mois. Dans l'Antiquité, la notion de tyrannie procède d'un jugement de valeur porté sur l'exercice du pouvoir,

alors que la dictature désigne une institution.

Oligarque (du grec *oligarkhos*): membre d'un gouvernement où le pouvoir est réservé à un petit groupe de personnes. L'histoire des cités grecques au IV^e siècle av. J.-C. est celle des luttes intestines qui opposent démocrates et oligarques, pauvres et riches. Bien que le monde grec ait expérimenté un grand nombre de modèles oligarchiques, le gouvernement était la plupart du temps composé d'un ou plusieurs conseils dont les membres étaient désignés à vie. L'oligarchie était vue comme le strict opposé de la démocratie, et par conséquent Sparte comme l'image

inversée d'Athènes. Pourtant, le régime spartiate fut un cas singulier d'oligarchie car le pouvoir n'y était pas, comme presque partout ailleurs, entre les mains des plus riches.

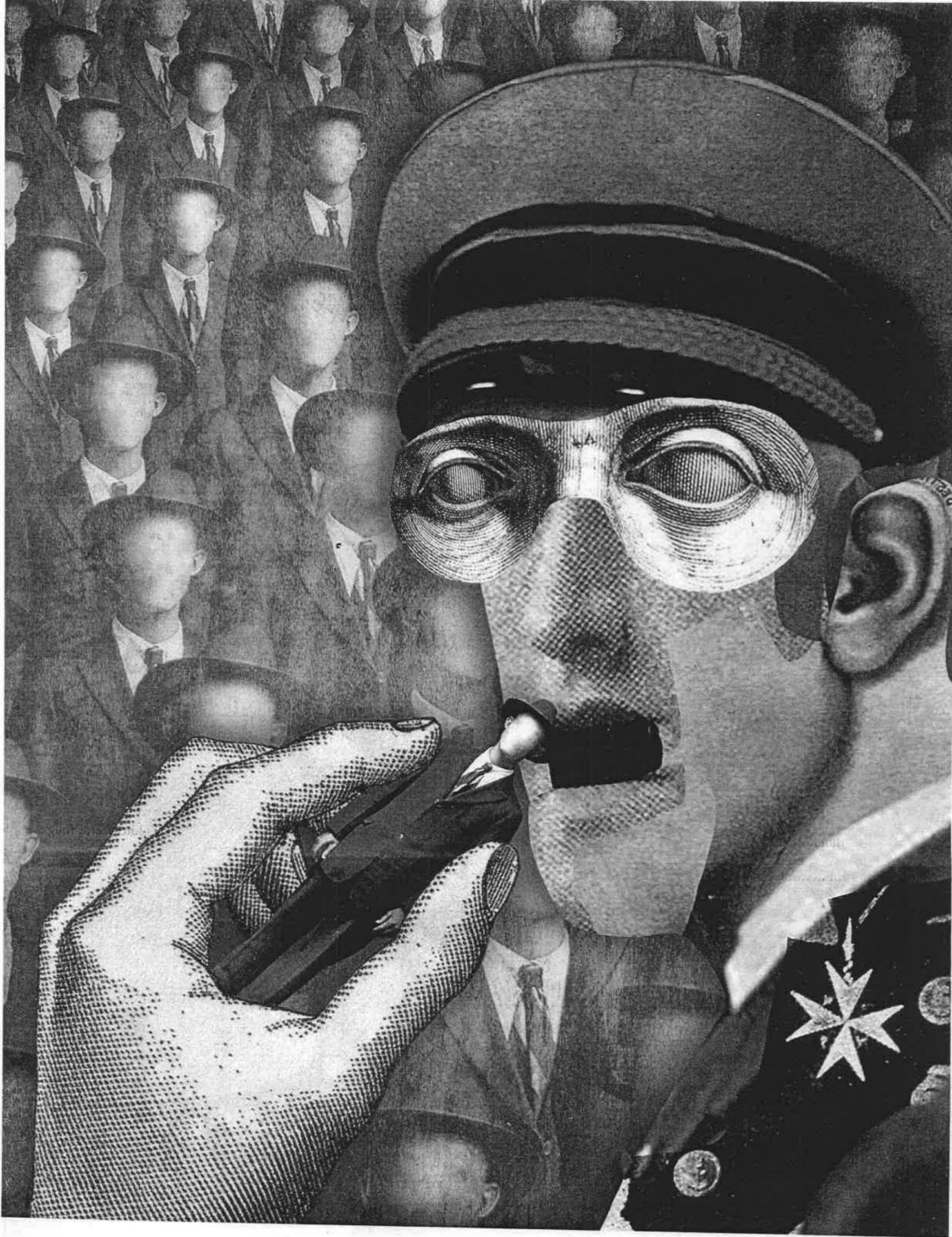
Dans la Russie postcommuniste, « oligarque » désigne les personnalités les plus proches du pouvoir qui ont amassé leurs richesses lors des privatisations des années 1990. Les oligarques détiennent un grand pouvoir économique.

Ploutocrate (du grec *ploutocratia*): personne qui doit son pouvoir de gouverner à sa richesse. Les Grecs dénonçaient la ploutocratie (de *ploutos*, « richesse », et *cratos*, « pouvoir ») et l'opposaient à l'aris-

tocratie, autre système politique de nature oligarchique où le gouvernement est cette fois détenu par les *aristoi*, littéralement les meilleurs de la cité, les plus beaux, les mieux nés... La cité athénienne de l'époque archaïque était une aristocratie, dirigée par la lignée des Eupatrides. Le terme « ploutocrate », qui revient en français au XIX^e siècle par la langue anglaise, a été utilisé par la propagande antisémite.

Tyran (du grec *tyrannos*): chef politique d'une cité grecque qui s'appuie sur le peuple pour prendre le pouvoir et asseoir son autorité personnelle. Ce faisant, il remet en question les oligarchies reposant sur les grandes familles.

Les tyrannies apparaissent vers le VII^e siècle av. J.-C. Le plus célèbre tyran de la littérature est *Œdipe*, qui s'impose à Thèbes après le meurtre de Laios (d'où le titre de la tragédie de Sophocle, *Œdipe tyran*, plus souvent traduit par *Œdipe roi*). Le mot prend un sens péjoratif au IV^e siècle av. J.-C., notamment chez Platon, et finit par devenir synonyme de mauvais prince. La grande tyrannie athénienne fut celle de Pisistrate, qui débuta en - 560. Elle laissa un souvenir contrasté dans l'esprit des Athéniens, car si Pisistrate s'est appuyé sur le peuple pour prendre le pouvoir et se comporter en protecteur des pauvres, c'est aussi contre la tyrannie que s'est imposée la démocratie.



D'où vient le « césarisme » ?

Ne rendons pas si vite à Jules ce « césarisme » qui lui appartient finalement si peu. Le patronyme de l'ancien consul romain en est certes l'étymologie. Mais le mot ne fit son apparition que dix-neuf siècles après son assassinat. Le Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle attribue la première occurrence à Proudhon, et la date de 1849. Dans son ouvrage *La Fabrique d'une nation* (Perrin, 2003), l'historien Claude Nicolet (1930-2010) la situe, pour sa part, dans un texte, *L'Ere des Césars*, publié par Auguste Romieu en 1850.

Une chose est sûre : le césarisme est étroitement lié à Louis-Napoléon Bonaparte, qui devient Napoléon III en 1852. « Le mot est utilisé dès les premiers mois qui suivent le coup d'Etat du 2 décembre 1851 pour caractériser le nouveau régime », écrit Pierre Rosanvallon dans *La Démocratie inachevée* (Gallimard, 2000). Il permet alors d'associer de façon commode le souvenir des dictatures antiques à la forme impériale du XIX^e siècle. C'est aussi le moyen de jeter une dimension d'opprobre sur le régime que le qualificatif de bonapartisme, d'un usage courant dès la Restauration, n'empor-

taît pas. » Si le terme est ainsi employé par ses adversaires, Napoléon III n'a rien fait pour s'en démarquer, bien au contraire.

A la différence de son oncle, qui s'était contenté – si l'on peut dire – d'agir, Louis-Napoléon s'est préoccupé dès les années 1830 de construire un cadre théorique autour de cette pratique du pouvoir qu'il espérait alors poursuivre et perpétuer. Il en développe les thèmes dans différents écrits – *Réveries politiques* (1832), puis *Des idées napoléoniennes* (1839). La publication de son *Histoire de Jules César*, dont le premier volume parut en 1865, consacra l'expression de « césarisme ». Dans sa préface, comme le rappelle Claude Nicolet, l'auteur estime que César, Charlemagne et Napoléon sont des hommes « suscités par la Providence », pour « tracer aux peuples la voie qu'ils doivent suivre, marquer du sceau de leur génie une ère nouvelle, et accomplir en quelques années le travail de plusieurs siècles ».

Le mot de « césarisme » s'est ainsi imposé. Notant toutefois que le concept qu'il est censé exprimer est resté « singulièrement flou » – au-delà de l'idée évidente d'un pouvoir personnel et autoritaire –, Pierre Rosan-

vallon s'est attaché à en cerner les contours. Il en retient « un triple cadre : une conception de l'expression populaire par la procédure privilégiée du plébiscite ; une philosophie de la représentation comme incarnation du peuple en un chef ; un rejet des corps intermédiaires qui font obstacle à un face-à-face du peuple et du pouvoir ». La principale caractéristique du césarisme serait ce face-à-face. Une symbiose, plutôt. D'un côté, le chef est censé incarner pleinement la volonté populaire : « L'Empereur n'est pas un homme, c'est le peuple », écrit même La Guéronnière, théoricien du Second Empire. De l'autre, le peuple est présumé unanime, et son unité présupposée. L'empereur et ses partisans, écrit Rosanvallon, « ne veulent connaître que "le" pays ou "le" peuple, toujours au singulier, comme si les Français ne pouvaient exister dans leurs différences politiques ». Toute structure susceptible de les faire émerger est au demeurant proscrite.

A l'instar de son oncle, Louis-Napoléon Bonaparte réhabilite partiellement les corps intermédiaires – proscrits par la Révolution –, mais uniquement dans le domaine économique et social. La loi du 6 juin 1868 rétablit le

droit de réunion, mais exclut expressément « les réunions publiques ayant pour objet de traiter de matières politiques ». « Un indéni-ble "libéralisme civil" va aller de pair avec un non moins remarquable "illibéralisme politique" », relève Pierre Rosanvallon, qui voit dans le non-statut reconnu aux comités électoraux et aux partis politiques l'une des caractéristiques faisant du césarisme une « démocratie illibérale ». L'autre est le sort – fort peu magnanime – qui est réservé à la presse, considérée comme une puissance de nature politique ne disposant d'aucune légitimité démocratique. Les bonapartistes justifient son contrôle au motif que « les journaux qui ne représentent et ne sauraient représenter que des intérêts individuels doivent être subordonnés aux intérêts généraux ».

Notant que « les libertés publiques y sont réduites au nom même d'une certaine conception de l'exigence démocratique », Pierre Rosanvallon souligne que le césarisme « incarne une pathologie particulièrement pernicieuse de la démocratie ». On le rendrait volontiers à Jules. ♦

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

COULEURS POLITIQUES

Le monde politique a pour usage d'associer une couleur à chaque rayon du spectre d'opinions : le bleu pour Les Républicains, le rose pour le Parti socialiste, l'orange pour le MoDem, etc. On sait moins que tout candidat est forcément blanc, du moins si l'on revient à l'étymologie latine. A Rome, la coutume voulait que quiconque aspire à une charge ou à une dignité revête une toga blanchie à la craie, la *toga candida*. Il était donc *candidatus*. Appelés aux élections, tous les citoyens romains étaient priés de se présenter en toga claire, mais cette pièce de laine non cousue était plutôt écrue. La craie donnait un éclat particulier aux vêtements des impétrants et permettait de mieux les discerner. Au début de la République, le port de la toga blanchie suscita un vif débat car elle mettait en valeur ceux qui l'avaient revêtue et était donc susceptible d'influencer les votes. Plus tard, il fut considéré comme une tradition. Le blanc était associé chez les Romains à la probité et à la sincérité, d'où le terme français « candeur ». Mais comme le fera remarquer le linguiste Alain Rey, dans *Le Réveille-Mots* (Seuil, 1996) : « La candeur, faite de naïveté et d'innocence, n'est peut-être pas, malgré l'origine des mots, la qualité principale pour la candidature. »

Le phi et le lambda du ralliement

Les deux lettres de l'alphabet grec sont devenues des symboles de reconnaissance politique, empruntant aux répertoires visuels de l'Antiquité et de la pop culture. La France insoumise a choisi la première, des groupuscules d'extrême droite ont opté pour la seconde

rition du côté des tenants de l'«ethno-différencialisme» a alors de quoi étonner, mais elle est en réalité le fruit d'une communication léchée.

Sous sa forme actuelle, ce lambda a été popularisé par le blockbuster hollywoodien *300*, de Zack Snyder (2006), nouvelle version filmique de la bataille des Thermopyles, qui le place notamment sur les boucliers des guerriers spartiates. Les identitaires, en reprenant à leur compte ce lambda, dressent un très audacieux parallèle: ils seraient le dernier rempart contre l'invasion des «barbares étrangers», au même titre que les Spartiates se sacrifiant pour sauver l'alliance des cités helléniques de l'envahisseur perse. Une distorsion historique qui rencontre cependant un certain succès.

L'historien allemand Bodo Mrozek s'est penché sur le choix de ce symbole dans un article publié dans sa version française sur le site Antiquipop. Il montre comment l'extrême droite souffrant d'une image vieillissante et peu attractive – le stéréotype du nazi en bottes de cuir ayant été abondamment ridiculisé par la pop culture, comme dans *Inglorious Bastards* de Quentin Tarantino (2009) – est justement allée puiser au sein de ce réservoir d'images pour se redonner une apparence séduisante: «*Ces activistes cherchaient des symboles appréciés de la pop culture qui pourraient correspondre de quelque manière que ce soit à leurs idées de puissance, de violence, de masculinité et de nationalisme. Tout cela fonctionnait avec le film 300: l'objectif était de séduire ses fans, ces jeunes hommes d'ores et déjà attirés par les images traditionnelles de la masculinité, du sacrifice, de la guerre et du combat. Et peu à peu, ils ont chargé ces images d'un sens politique.*»

L'auteur de la recherche s'en amuse, d'ailleurs: «*S'ils avaient regardé de plus près l'histoire de ce lambda, elle n'aurait sans doute pas été à leur goût.*» Le film s'appuie en effet sur un comics de l'Américain Frank Miller, qui dessinait déjà ce lambda sur les boucliers

spartiates; une idée qu'il dit lui-même avoir puisé dans le péplum américain *The 300 Spartans* (*La Bataille des Thermopyles*, en France, 1962). Or, le réalisateur de cette adaptation du mythe antique n'est autre que Rudolph (dit Rudy) Maté, né à Cracovie en 1898 sous le nom de Rudolf Mayer: un juif polonais et antifasciste ayant fui le nazisme aux Etats-Unis. Une filiation donc bien ironique, d'autant plus que le lambda minuscule fut aussi adopté aux Etats-Unis par la Gay Activists Alliance, à la fin des années 1960.

Une autre utilisation de l'alphabet grec se retrouve en France avec un autre jeune mouvement, situé de l'autre côté du spectre politique. La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon s'est en effet dotée, durant sa campagne électorale pour la présidentielle et les législatives de 2017, d'un nouvel emblème, le «phi» ou «phi», vingt et unième lettre de l'alphabet grec, évoquant les initiales de son jeune parti politique (FI). On retrouve là encore des références antiquisantes: Jean-Luc Mélenchon justifie son adoption du «phi» par son «*affection pour ceux qui nous ont appris la démocratie*» et «*parce qu'il est associé à la philosophie*». Mais c'est oublier qu'avec Platon, la philosophie se constitue contre la démocratie. D'autant que pour lui conférer du dynamisme, les graphistes ont arrondi les courbes de ce phi et accentué son mouvement. Jusqu'à en rapprocher dangereusement la calligraphie de celle de Walt Disney, un des grands symboles du capitalisme culturel... On ne pioche décidément pas impunément dans les répertoires visuels de l'Antiquité et de la pop culture. ♦

MARION DUPONT

UN CHEVRON NOIR inscrit dans un cercle et flottant le plus souvent sur un drapeau – bleu, si vous êtes en France; jaune, si vous êtes en Allemagne ou en Autriche. L'emblème de la mouvance identitaire, qui rassemble plusieurs groupes politiques d'extrême droite européens nés à la fin du XX^e siècle, est aussi accrocheur qu'à première vue énigmatique. Ces groupuscules, faibles en effectifs mais très visibles par leurs actions coups-de-poing, se sont en effet choisis un symbole commun: le λ , ou lambda, la onzième lettre de l'alphabet grec, astucieusement rajeuni par un graphisme dynamique et le choix de couleurs vives. Derrière ce symbole se trouve une référence classique: la lettre lambda était dans la Grèce antique utilisée pour désigner Sparte, alors appelée Lacédémone (Λακεδαίμων). Sa récente réappa-